



FICHE DE COURSE RIR

Nom de la compétition : Challenge de la Baie 2026 / 2027 – Manche 5 - Grade 5C

Date : Dimanche 11 octobre 2026

Lieu : Baie du Lavandou

Autorité organisatrice : Ecole de Voile Municipale du Lavandou

FICHE COURSE RIR

1. REGLES APPLICABLES :

- Les RIR, l'avis de course, la fiche course
- Un briefing obligatoire à 10h dans les locaux du YCLavandou aura lieu pour expliquer le déroulement de la régate et présenter les observateurs.
- Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.
- Inscription au plus tard le vendredi 9 octobre à 19h. L'inscription se fera uniquement par internet. <https://le-lavandou.fr/challenge-de-la-baie-2026/>

2. PROGRAMME DES COURSES

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
10/10/2026	11h00	groupe 3-4

3. LES PARCOURS

- Localisation de la zone de course :
Baie du Lavandou, autour de port cros, Cavalaire, La Londes

- Description du parcours voir l'annexe avec la description des parcours.

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le numéro de parcours à effectuer sur un tableau situé à l'arrière du bateau comité. Une annonce sera faite à la VHF.

Si le numéro de parcours est suivi de la lettre « R », le parcours mentionné sera à réaliser dans le sens inverse du parcours initialement prévu en annexe « parcours ».

Cas des parcours côtiers : L'envoi du pavillon "D" sur le bateau Comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement définie ci-après.

Le pavillon VERT hissé signifie que la bouée de dégagement est à laisser à TRIBORD (ceci modifie les "Signaux de course" des RCV).

c) Description des marques,

Marques de parcours : Bouées cylindriques orange siglées « Yacht Club Lavandou ».

Marque de dégagement : Bouée cylindrique rouge siglée « Le Lavandou »

Marque de changement de parcours (uniquement sur parcours construit): Bouée cylindrique rouge siglée « Le Lavandou »

Marque de départ et d'arrivée : Bouée cylindrique orange siglée « Yacht Club Lavandou ».

Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner. Les modalités d'application sont fixées ci-dessous :

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le 2ème substitut et le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par VHF ».

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

d) Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée,

LE DEPART

Il sera matérialisé entre le mat du bateau comité arborant un pavillon orange et le coté parcours de la marque de départ.

Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF 72. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation.

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction.

10 min ouverture de la ligne pavillon orange

5 min pavillon de série Groupe 3 : Flamme numérique 3, Groupe 4 : Flamme numérique 4

4 min pavillon préparatoire P

1 min affalage du pavillon préparatoire

0 min affalage des pavillons de série

L'ARRIVEE

Elle sera matérialisée entre le mat du bateau comité arborant le pavillon bleu et le coté parcours de la marque d'arrivée. En cas de réduction l'arrivée sera réalisée entre la marque de parcours et un bateau officiel arborant les pavillons S.

Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

L'Heure de Fermeture de la Ligne d'arrivée est calculée selon la formule suivante :

$HFL = D \times (C \text{ Len} - C \text{ Rap}) + HAP + BONI$ après l'arrivée du premier pour chaque groupe.

HFL est l'heure de fermeture de la ligne

D la longueur du parcours

C Len le handicap du bateau théoriquement le plus lent (celui à qui on enlève le plus de secondes par mille parcouru)

C Rap le handicap du bateau théoriquement le plus rapide

HAP l'heure d'arrivée du premier pour chaque groupe

C Len et C Rap seront affichés au tableau officiel (Liste des bateaux inscrits)

BONI est une variable proportionnelle à la longueur du parcours. Elle est égale à $(D \times 2 \text{ mn})$. Elle ne peut être inférieure à 30 mn.

4. **CHANGEMENT DE PARCOURS**

La procédure du changement de parcours éventuel sera expliquée pendant le briefing.

5. **PENALITES ET LITIGES**

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux pénalisés (départ (OCS), incidents et litiges (DSQ)).

5.1. **PENALITES**

- a) Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur rose. La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
 - i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
 - ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.
- b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. **GESTION DES LITIGES A TERRE**

5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent.

La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

5.2.3 Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte.
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. **ABANDON**

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation

7. **REGLES DE SECURITE**

Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place.

Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

Le canal VHF utilisé en course est le 72, le tel du président de comité est 06.31.02.74.45. Un téléphone portable chargé à bord de chaque bateau est obligatoire.

La sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker

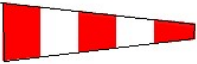
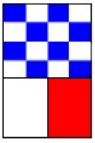
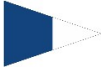
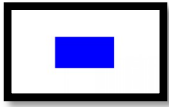
Les mouillages devront obligatoirement être stocké intégralement dans la bail à mouillage au moment du départ.

ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Stéphane Maîtrehenry

Observateur : Dizier Ludovic

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR

PAVILLONS	DESCRIPTIONS	SIGNIFICATIONS
	Pavillon de série groupe 3	Signal avertissement h-5min départ
	Pavillon de série groupe 4	Signal avertissement h-5min départ
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course » h-4min départ Affalage à h -1 min départ
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « Y »	Porter la brassière
	Second substitut	Pointage à la marque
	Pavillon S	Réduction de parcours entre le bateau arborant le pavillon et la marque à proximité